

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7409 SÉANCE DU 29 mai 2023

Sont présents:

Rémy Vincent	Grand Chef
Denis «Kalo» Bastien	Chef familial
Carlo Gros-Louis	Chef familial
Dave Laveau	Chef familial
René «Wellie» Picard	Chef familial
Stéphane B. Picard	Chef familial
William Romain	Chef familial
Daniel Sioui	Chef familial
Jean-Mathieu Sioui	Chef familial (Absent)
Tina Durand	Secrétaire

**INTERVENTION JUDICIAIRE DE LA NATION HURONNE-WENDAT
DANS LE DOSSIER 200-61-247199-217**

Attendu que M. Blaise Gros-Louis est poursuivi pénalement par Revenu Québec dans le dossier 200-61-247199-217 pour une infraction alléguée à la Loi sur les établissements d'hébergement touristique, RLRQ c E-14.2, soit :

« À Wendake, district judiciaire de Québec, le ou vers le 21 janvier 2021, a exploité ou donné lieu de croire qu'il exploite un établissement d'hébergement touristique sans qu'une attestation de classification n'ait été délivrée pour cet établissement, contrairement aux dispositions des articles 6 et 37(8) de la Loi sur les établissements d'hébergement touristique (LEHT), RLRQ, c. E-14.2, commettant ainsi une infraction prévue à l'article 37(8) de cette loi. »

Attendu que les pouvoirs et droits du Conseil de la Nation huronne-wendat ainsi que les droits collectifs protégés par le Traité Huron-Britannique de 1760 seront vraisemblablement en cause dans le cadre de l'instance pénale susmentionnée;

Page 1 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 30 mai 2023 Résolution adoptée
1 abstention



SECRÉTAIRE
TINA DURAND

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉOLUTION

NUMÉRO 7409 SÉANCE DU 29 mai 2023

**INTERVENTION JUDICIAIRE DE LA NATION HURONNE-WENDAT
DANS LE DOSSIER CQ- 200-61-247199-217**

Compte tenu de ce qui précède, **il est proposé** par le Chef familial Stéphane Picard, **appuyé** par le Chef familial René Picard, et **résolu** :

- **D'**autoriser et de mandater la direction des Services juridiques à intervenir dans l'instance judiciaire numérotée 200-61-247199-217 ou toute instance connexe afin de défendre les droits et intérêts de la Nation huronne-wendat.

Page 2 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 30 mai 2023 Résolution adoptée
1 abstention



SECRÉTAIRE
TINA DURAND